

DÉPARTEMENT

DE L'ARIÈGE

DE_2025_003

République française

Membres en exercice : 14

Présents : 8

Votants: 11

Pour: 5

Contre: 5

Abstentions: 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE BÉNAGUES

Date de la convocation: 29/01/2025

Le quatre février deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Josiane BERGE

Présents : Christophe BAUZOU, Josiane BERGE, Simone BIELLE, Thierry DA FURRIELA, Sandrine ESTEBE, Stéphane FABRY, Olivier HILAIRE, Laurent MARSEILLE

Représentés : Serge GARCIA représenté par Josiane BERGE, Aubry PINATON représenté par Stéphane FABRY, Mickaële REIS représentée par Christophe BAUZOU

Excusés :

Absents : Loïc ABENIA, Franquelim FERREIRA, Laurie FERRIES

Secrétaire de séance : Simone BIELLE

Objet : Ecole

Madame le Maire expose au conseil qu'il convient de se positionner sur la fermeture de l'école de Bénagues suite à la rencontre du mercredi 22 janvier 2025 avec M. FICHET. Après discussion et échanges, il a été décidé de voter à bulletin secret :

5 voix POUR

5 voix CONTRE

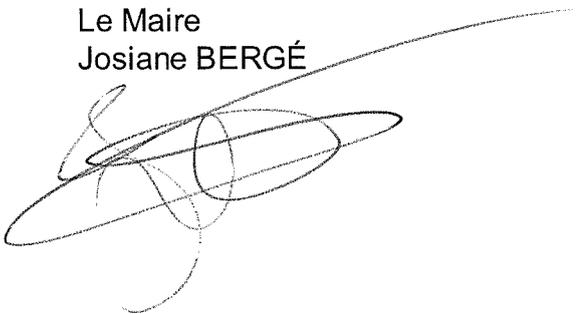
1 ABSTENTION

Après délibération le proposition de discussion est rejetée suite à un partage des voix.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de sa publication.

Le Maire
Josiane BERGÉ



Secrétaire de séance
Simone BIELLE

